



CH LAVAUUR



Le 30 mai 2013

## **ACCES AUTOMATIQUE A L'INDICE 430 : UN PREMIER PAS QUI EN APPELLE D'AUTRES**

Le Conseil de la Fonction Publique de l'Etat a approuvé à l'unanimité les deux décrets transformant l'échelon spécial de l'échelle 6 de la catégorie C en **un 8 ème échelon dont bénéficieront automatiquement tous les agents ayant 4 ans d'ancienneté dans le dernier échelon de l'échelle 6** ( c'est une petite avancée pour tous les agents en fin de carrière de la catégorie C qui jusqu'à présent stagnaient au dernier échelon de leur grade).

**L'accès automatique à l'indice 430 pour tous en fin de carrière est une victoire de la CGT mais aussi de l'unité syndicale.**

L'action des personnels a porté cette revendication.

**Ce succès montre qu'il est possible d'agir et de gagner, car pour la grille indiciaire de la Fonction publique de la catégorie C on est encore loin du compte.**

**Obtenir le 8 ème échelon est un premier pas qui en appelle d'autres** pour sortir de la "smicardisation" de la catégorie C et redonner des « couleurs » à la grille indiciaire afin de reconnaître vraiment les qualifications des agents de la Caté C.

La prochaine concertation pour la fonction publique est prévue pour le 1er Janvier 2014, ce sera l'occasion de nouveaux rendez-vous revendicatifs et de mobilisations.

**LA CGT DU CH LAVAUUR EST TRES ATTENTIVE ET ACTIVE.  
LA SITUATION DES AGENTS DE LA CATEGORIE C DU CH LAVAUUR DOIT EVOLUER.**

**L'ACTION PAYE.**

**C'EST COLLECTIVEMENT QUE L'ON GAGNE.**

**Nous avons tous l'occasion d'exprimer cette action collective indispensable :  
Le 15 juin 2013 à l'occasion de la manifestation nationale à PARIS**



**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)